

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
présents : 11  
votants : 15

L'an deux mil six, le quinze septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEDIEU-SUR-INDRE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul THIBAUT, Maire, Président de la Communauté de Communes Val de l'Indre - Brenne.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> septembre 2006

Présents : M. THIBAUT, M. VALLEE, M. MARCHAND, M. GONTIER, Mme HULEUX, M. IVCHOWITZ, M. MARIEN, M. MORIN, M. PAPILLON, M. PHILIPPON, Mme TOUCHARD.

Absents : M. BOSCH (pouvoir à M. MARCHAND), M. ERDEVEN, M. GIROUARD (pouvoir à M. VALLEE), Mme PERROT (pouvoir à M. GONTIER), Mme SAGLIETO, Mme SIMEONE (pouvoir à Mme TOUCHARD).

Monsieur Georges PAPILLON a été élu secrétaire.

**Objet : Motion contre la création d'une ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Messieurs François GERBAUD, Sénateur et Louis PINTON, Président du Conseil général, au sujet du débat qui vient de s'engager sur le projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Il rappelle les arguments en faveur de la création d'une ligne TGV Paris-Toulouse via Orléans, Châteauroux et Limoges, que le Conseil adopte :

« En s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, l'Indre a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie ;
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique ;

Or, la création éventuelle d'une ligne Limoges-Poitiers affaiblirait considérablement cette position et risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire. Elle comporte enfin plusieurs incohérences :

- en termes d'aménagement du territoire, c'est laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre (Indre, Cher, Allier, Creuse, Loir-et-Cher, Loiret), soit une population de près d'1,8 millions d'habitants.
- Les besoins de financement pour l'aménagement d'une Ligne à Grande Vitesse Limoges-Poitiers sont aujourd'hui estimés à plus d'1,3 milliards d'euros, à comparer aux 340 millions d'euros prévus pour l'amélioration de la ligne Limoges-Paris par le Centre ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

S'OPPOSE à la création d'une ligne à grande vitesse entre Limoges et Poitiers.

A VILLEDIEU SUR INDRE, le 20 septembre 2006.

Pour copie conforme.

Reçu à la Préfecture

le 20 SEP. 2006



①



Le Maire,  
Président de la Communauté de Communes  
Val de l'Indre - Brenne,  
Jean-Paul THIBAUT.